

CR CA 14/04/2007

Présents : L. Delmas, P. Le Boucher, R Kompf, JP Laussac, F Le Goff, M. Masson, P. Gueutier

Invités : Y. Furet

Excusés : J.Y Le Failler, A.Martin, M.Dugenet, C. Ooghe, Y.Gounet, Benjamin Ramoul, Eric Coulon

Ordre du jour :

- Validation du Dernier CA
- Point sur les commissions
- Point financier et procédures de fonctionnement du cdv
- Questions diverses

• Approbation du dernier CA

Validation du compte rendu du dernier CA

• Point sur les commissions

1. Sportive :

Réunion le 25/04/2007

Réflexion sur l'animation sportive départementale sur les notions de challenges et trophées. Essayer de remotiver les pratiquants, trouver des idées ou conforter ce qui marche.

Bilan stage optimist départemental de pâques 2007 : Très bon accueil du CN Port Blanc. 32 participants (25 D2 et 7 D3). Il serait intéressant de programmer la prochaine fois un stage D3 en parallèle du stage D2. Par contre, beaucoup de bateaux arrivent sans le matériel de sécurité nécessaire et obligatoire (pagaie, bout de remorquage et de sécurité, flottaisons crevés).

2. Développement et formation

Les points suivants ont été abordés lors de la dernière commission développement du 28 mars :

- Promotion et intégration des nouveaux contenus d'enseignement dans le fonctionnement et la communication des clubs. Un diaporama power point a été présenté de façon à donner des exemples d'intégration
- Application de la convention collective du sport. Un tour de table des clubs présents fait apparaître une relative harmonisation dans l'application de cette convention notamment sur le classement des salariés dans les différents groupes. (moniteur fédéral groupe 2, BPJES ou BEES encadrant sans responsabilité de gestion de personnel et de budget groupe 3 à 4, BEES avec responsabilité groupe 4 à 5, directeur de structure 5 à 8 selon le nombre de salariés encadrés, l'autonomie, la responsabilité et le budget géré.
- Le nouveau livret de formation du moniteur a été présenté afin de fournir des indications sur son utilisation dans les formations de pâques.
- Remise des Beach Flag 2007 aux EFV

Formation moniteur. Rappel : le 28/08 on bascule dans le nouveau système, assistant moniteur voile.

Convention collective du sport : le cdv doit accompagner les dirigeants, les présidents dans la signature de la convention.

Réunions affaires maritimes

Suite à une rencontre avec Mr Jacquemin Directeur adjoint des Affaires Maritimes il a été décidé de mettre en place avant l'été des tables rondes d'informations et d'échanges sur la sécurité dans les centres nautiques de façon à faire une action de prévention.

Un calendrier de rencontres a été fixé sur le principe de 4 réunions réparties sur la période Mai-juin sur 4 sites (22 mai au Centre Nautique de Plérin - 24 mai au Centre nautique de St Cast - 29 mai au Centre Nautique de Perros-Guirec- 5 juin à la Maison des Plaisanciers de Paimpol) Ces réunions se dérouleront de 18h à 20h .

Ci-dessous le contenu prévisionnel de l'intervention de Mr Jacquemin :

- Rappel de la réglementation sur la sécurité

- Armement des bateaux
- Limitation de vitesse
- Immatriculation des bateaux
- Zones de bains et chenaux

- Port du gilet stagiaire/moniteur
- Affichage météo et exploitation
- Utilisation VHF

- Réglementation des manifestations nautiques
- Réforme des permis plaisance
 - Agrément des centres de formation et des formateurs

Affaires maritimes et DDJS : Un projet de colloque va être mis au point avec la collaboration de M. Jacquemin et Madame Martin sur les thèmes de la sécurité et la réglementation dans les centres et les clubs. Ce sera l'occasion de diffuser un certain nombre de travaux aux structures (scolaire, sportif, arbitrage...) Dates à caler à l'automne.

Formations des encadrants : « école du dos » par Kiné Ouest Prévention. Prévention du mal de dos, l'information sera transmise par mail et également présente dans le bulletin. Formation à mettre en place à l'automne : 3 sites d'accueil à trouver, Renan KOMPF s'en charge.

3. Arbitrage

Annick MARTIN intervient sur l'organisation des 3 jours de d'Armor à Dahouët.
Formation FREG de janvier : 12 personnes présentes à St Quay.

4. Voile à l'école

Point sur l'ETVD : 107 classes inscrites

Quelques retards sur les inscriptions : certains profs pensaient que l'inscription était automatique dès lors que l'on avait déjà participé.

Document pédagogique en ligne début mai : Il s'agit avant tout de permettre aux enseignants de continuer à utiliser nos documents (cahier du maître et livret de l'élève) à la fin de la disponibilité du format papier. Les fiches seront accessibles sans que l'on soit obligé de tout imprimer. Elles pourront être sélectionnées en fonction de chaque projet à partir de différentes entrées (par support, par types de fiches maître ou élève, par mot clé).

Toutes les fiches des livrets seront reprises sans changement, au format PDF

5. Voile handi

La ligue a décidé de répartir son budget dédié au fonctionnement de la commission régionale (1000 euros) aux actions menées dans deux départements (500 € au CDV 22 sur l'opération handi nautisme Côtes d'Armor qui se déroule à Jugon les 11-12-13 mai 2007 et 500 € pour le cdv 29).

- Point financier et procédures de fonctionnement du cdv

Prêt de re-capitalisation : en attente d'un accord du crédit agricole.

Signatures des chèques par le trésorier en fonction de son passage au cdv.

Budget cdv :

Modalités de versement des subventions Conseil Général affectées aux postes :

Poste d'Yvon : le versement sera effectué en deux fois (60% en avril et 40 % en octobre)

Poste de Frédéric et d'Anne Marie : versement en une fois en Mars

Sur ces deux subventions, possibilité de négocier avec le crédit agricole une cession de créances. Le principe de cette formule est de pouvoir disposer des fonds correspondant aux subventions à une date donnée (par exemple pour nous début Janvier), la subvention étant ensuite versée directement au Crédit Agricole par le Conseil Général et le tout sans aucun frais financier.

Le Conseil Général a revalorisé son aide sur le poste d'Anne marie GUEGAN dans le cadre des emplois associatifs départementaux en prenant en compte un plein temps (la subvention passe de 5750€ à 11500 € par an). Cette augmentation de subvention viendra compenser l'absence de mises à disposition dans les clubs au niveau du secrétariat.

En effet les autres années nous avons ¼ de son temps de travail en mise à disposition de secrétariat dans les clubs ce qui permettait de compléter le financement du poste. Donc notre budget prévisionnel reste identique, seule la prise en charge de ce ¼ temps change (il passe d'un financement mise à dispo à un financement Conseil Général).

Ce ¼ temps supplémentaire disponible au niveau du CDV permettra d'envisager une aide supplémentaire au niveau des clubs notamment dans l'accompagnement sur les grandes épreuves.

- Questions diverses

Demande d'affiliation du centre Nautique Municipal de St Efflam en remplacement du club des « Voiles de St Efflam » association récemment dissoute : accord du cdv

L'échange avec les polonais : Proposition d'accueillir en stage sportif une équipe de 12 optimists Polonais durant les vacances de Pâques 2008 en prévoyant également la participation à une régata D1. Reste à définir la gestion du matériel (prêt de matériel départemental, locations,....)

Prochain CA : le 30 mai à 18h30

Et le 20 juin à 18h30

Le secrétaire,
Frédéric Le Goff